



## LA BLI BLIOTHEQUE

### Règles à l'usage des lecteurs et lectrices externes

#### Conditions de prêt

- ✓ Le prêt est gratuit et limité à un mois maximum sans prolongation possible.
- ✓ Les livres, numéros de revues, DVD et CD peuvent être empruntés à raison de 5 exemplaires au maximum par usager-ère.
- ✓ Toute personne intéressée doit se munir d'une pièce d'identité valable et la présenter lors de l'emprunt. Une photocopie de cette pièce sera conservée au BLI.
- ✓ Chaque usager-ère remplit une fiche lors du prêt, qui contient les coordonnées complètes du lecteur ou de la lectrice, ainsi que les cotes et titres des ouvrages empruntés.
- ✓ Les frais engendrés par des dégâts ou la perte d'un document sont mis entièrement à la charge de l'usager-ère.

Bonne lecture !